

COMPTE RENDU DU COMITE DE PROGRAMMATION LEADER LUNDI 4 MARS 2019

ETAIENT PRESENTS :

Partenaires publics : CHABOT Jacques, AMBAUD Jean-Yves, GRENOT Marie-Pierre, BARBOT Jean-Pierre, PAPILLAUD Joël, JAULIN Joëlle

Partenaires publics : DUBOJSKI Michel, DURAND Mathieu, BLANCHARD Sylvie, AUDOIN Charles, DELETOILE Gérard, PIGNOCHET Isabelle, BERTHONNAUD Nathalie, VAUZELLE Nicolas

Assistaient également : FLORENT Corinne, PASQUIER Mickaël

Excusés : BOLVIN Jean-Michel, LEBRET Alain, FORT Claire, GEORGES Isabelle, CHASSELOUP Angélique

Le double quorum étant atteint, Jacques CHABOT, Président du GAL ouvre la séance et présente l'ordre du jour :

- Validation du compte rendu précédent
- Etat d'avancement du programme
- Examen des dossiers complets
- Avis d'opportunité pour soutien régional

1. VALIDATION DES COMPTES RENDUS DU 22 OCTOBRE 2018 ET DE LA CONSULTATION ECRITE 14 JANVIER 2019

Documents envoyés par mail le 19/11/2018 et 30/01/2019 pour la consultation écrite.

Pas de remarque particulière, le compte rendu est validé à l'unanimité

2. ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME

a. La Procédure : suivi des modifications de la convention

Jacques CHABOT rappelle que le comité de Programmation a validé le 9 juillet 2018 des modifications au sein des fiches actions (insertion de la mobilité + coûts indirects). L'ASP vient de faire un retour favorable. Le Président en donne lecture.

Les membres du GAL valident à l'unanimité ces modifications et autorisent le Président à signer l'avenant.

b. Les paiements

Le montant payé est de 196 192.46 € soit 13 % de la maquette.

9 dossiers sont en attente de paiement, soit un montant de 207 875 €.

3 dossiers ont reçu une avance de la Région à hauteur de 80 % de la subvention attribuée. Possibilité offerte pour les dossiers privés.

Nathalie BERTHONNAUD fait part du besoin de trésorerie de son association.

L'animateur du programme informe qu'il est possible de solliciter la Région pour obtenir une avance.

Les membres du GAL décident d'utiliser ce dispositif pour l'Association Barbezilienne des Commerçants et des Professionnels pour le dossier validé en octobre 2018 (15 000 € d'aides LEADER en attente de versement).

c. Instruction - programmation

Jacques CHABOT donne lecture des principaux éléments concernant la programmation :

- Reprise de l'instruction par la Région depuis février 2018.
- 26 dossiers programmés pour un montant de 542 662.66 € soit 36.6 % de la maquette
- 15 dossiers complets : 6 présentés pour ce comité et 9 en attente d'instruction.

En comptabilisant les dossiers incomplets, il resterait un solde théorique d'environ 330 000 €. Au rythme actuel de programmation les crédits ne seront pas suffisants. La programmation est possible jusqu'en 2022 (report suite au retard lié au démarrage).

Jacques CHABOT propose de ne pas procéder pour l'instant à la révision des fiches actions et des taux d'intervention, mais prévient que cet exercice sera à réaliser prochainement.

3. TRANSFERT DE CREDITS

Il est nécessaire de transférer des crédits vers la fiche n°3 (circuits courts) qui est fortement sollicitée.

Le Président du GAL propose de l'abonder de 50 000 € et de « retirer » 25 000 € des fiches 4 (aides aux entreprises) et 6 (services à la population) soit :

Fiche action 3 : + 50 000 €

Fiche action 4 : - 25 000 €

Fiche action 6 : - 25 000 €

Les membres du GAL valident à l'unanimité cette proposition

4. VALIDATION DES DOSSIERS COMPLETS

Maître d'ouvrage	ASSOCIATION BARBEZILIENNE DES COMMERÇANTS ET DES PROFESSIONNELS (ABCP)		
Intitulé de l'opération	Identité visuelle et support de communication pour l'association des commerçants de Barbezieux		
Fiche action	N°1 : Faire connaître le potentiel économique du Sud Charente		
Ligne opération	Animation, création d'outils de promotion du territoire, de ses entreprises...		
OQDP	Non	Régime d'aide	De Minimis
Dépenses présentées	57 569.00 € HT	Dépenses éligibles	34 071.76 € HT
Subvention sollicitée	23 028 €	Note	14/20
Description opération	Barbezieux St Hilaire a été sélectionnée dans le cadre de l'AMI « centre-bourgs », pour l'expérimentation en faveur de la revitalisation des centre-bourgs et de ses commerces en centre-ville. L'association des commerçants porte un certain nombre d'actions retenues au titre de l'appel à projet du FISAC : Documents de promotion (charte graphique, impressions), organisation et promotion des animations.		
Avis service instructeur Région	Favorable		
Commentaires	<p>Mme BERTHONNAUD ne participe pas au vote et au débat</p> <p><i>Ce projet fait suite à la première demande. L'association a besoin de trésorerie pour terminer son site internet.</i></p> <p><i>Michel DUBOJSKI fait remarquer que l'absence de ce site a fait perdre des adhérents à l'association.</i></p>		
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 15 000 €		

Maître d'ouvrage	FOYER RURAL MAINFONDS/AUBEVILLE		
Intitulé de l'opération	Promotion et valorisation 2018 du territoire		
Fiche action	N°2 : Valoriser et promouvoir notre offre culturelle patrimoniale et touristique		
Ligne opération	Promotion du territoire : participation à des salons, des évènementiels...		
OQDP	Non	Régime d'aide	De Minimis
Dépenses présentées	10 358.99 € TTC	Dépenses éligibles	10 358.99 € TTC
Subvention sollicitée	6 000 €	Note	14/20
Description opération	La Coupe d'Europe de Montgolfières est une des manifestations phares du Sud Charente attirant près de 40 000 personnes. L'objectif de cette action est de s'appuyer sur cet évènement afin de promouvoir le Sud Charente et attirer des entreprises et une population nouvelle.		
Avis service instructeur Région	Favorable		
Commentaires	<p>Jean-Pierre BARBOT ne participe pas au débat et au vote</p> <p><i>Pour 2019, il est fait mention d'une nouveauté avec la création d'un espace Sud Charente. Les membres du GAL soulignent la qualité de cette manifestation et son importance pour le territoire</i></p>		
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 6 000 €		

Maître d'ouvrage	ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU VEAU DE CHALAIS		
Intitulé de l'opération	Démarche de certification AOP 2017-2018		
Fiche action	N°3 : Développer les circuits courts et les productions locales		
Ligne opération	Les actions favorisant l'obtention d'une labélisation		
OQDP	Non	Régime d'aide	De Minimis
Dépenses présentées	67 750.00 € HT	Dépenses éligibles	64 102.47 € HT
Subvention sollicitée	35 000 €	Note	14/20
Description opération	L'association pour la promotion du veau de Chalais candidate au label d'Appellation d'Origine Protégée. Suite à la visite de l'institut national de l'origine et de la qualité (INAO), cette dernière a demandé des études complémentaires afin de démontrer le lien entre les particularités de ce produit et le terroir et la différence entre		
Avis service instructeur - Région	Favorable		
Commentaires	<i>Sylvie BLANCHARD ne participe pas au débat et au vote</i> <i>La Présidente de l'association informe qu'un statisticien a étudié les analyses et a réussi à démontrer un lien entre la couleur de la viande et le terroir. Les résultats seront publiés prochainement. C'est une grande avancée pour la demande de label.</i>		
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 25 000 € (Montant plafond de la fiche action).		

Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 4B SUD CHARENTE		
Intitulé de l'opération	Patrimoine et numérique		
Fiche action	N°2 : Valoriser et promouvoir notre offre culturelle patrimoniale et touristique		
Ligne opération	Elaborer et diffusion de guides, d'outils de valorisation et de médiation du patrimoine		
OQDP	Sans objet	Régime d'aide	Hors aides d'Etat
Dépenses présentées	6 900 € HT	Dépenses éligibles	6 900 € HT
Subvention sollicitée	3 450 €	Note	10/20
Description opération	Cette demande concerne la mise en place d'un outil de médiation permettant la découverte et la valorisation du château de Barbezieux		
Avis service instructeur - Région	Favorable		
Commentaires	<i>Jacques CHABOT, Jean-Pierre BARBOT, Marie-Pierre GRENOT ne participent pas au débat et au vote</i> <i>Plusieurs membres du GAL découvrent cette application et la trouve intéressante.</i>		
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 3 450 €		

Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 4B SUD CHARENTE		
Intitulé de l'opération	Travaux d'installation d'un affichage dynamique au cinéma le club de Barbezieux		
Fiche action	N°2 : Valoriser et promouvoir notre offre culturelle patrimoniale et touristique		
Ligne opération	Travaux et équipement de lieux culturels, touristiques et de loisirs d'intérêt territorial		
OQDP	Sans objet	Régime d'aide	Hors aides d'Etat
Dépenses présentées	13 457.10 € HT	Dépenses éligibles	13 457.10 € HT
Subvention sollicitée	7 401.41 €	Note	10/20

Description opération	Modernisation du système d'affichage du cinéma de Barbezieux
Avis service instructeur - Région	Favorable
Commentaires	<i>Jacques CHABOT, Jean-Pierre BARBOT, Marie-Pierre GRENOT ne participent pas au débat et au vote</i> <i>Pas de commentaire particulier</i>
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 6 728.55 €

Maître d'ouvrage	AMICALE LAÏQUE CHALAIENNE		
Intitulé de l'opération	Achat d'un caisson lumineux pour le cinéma Arc en Ciel		
Fiche action	N°2 : Valoriser et promouvoir notre offre culturelle patrimoniale et touristique		
Ligne opération	Travaux et équipement de lieux culturels, touristiques et de loisirs d'intérêt territorial		
OQDP	Sans objet	Régime d'aide	Hors aides d'Etat
Dépenses présentées	7 171.20 € HT	Dépenses éligibles	7 171.20 € HT
Subvention sollicitée	3 585.60 €	Note	10/20
Description opération	Achat d'un caisson lumineux pour le cinéma Arc en Ciel à Chalais		
Avis service instructeur - Région	Favorable		
Commentaires	<i>Pas de commentaire particulier</i>		
Décision du GAL	Avis favorable à l'unanimité pour un montant de FEADER de 3 585.60 €		

5. AVIS D'OPPORTUNITE POUR FINANCEMENT REGIONAL

Jacques CHABOT informe les membres du GAL du dispositif régional « LEADER » lié au contrat de dynamisation et de cohésion. Il permet d'obtenir une contrepartie pour des projets entrant dans la stratégie LEADER et du contrat Région mais qui ne peuvent pas bénéficier de fonds des politiques sectorielles et de la DATAR.

L'enveloppe annuelle n'est pas connue.

Il présente ensuite la méthode :

1. Présentation du projet en comité de programmation LEADER pour avis d'opportunité
2. Envoi du dossier complet au service DATAR
3. Instruction par service DATAR
4. Si avis technique favorable - Validation aide Région en CP Région
5. Instruction par service Europe – région
6. Validation de l'aide LEADER en Comité de Programmation LEADER

Le Président du GAL estime que 5 projets semblent éligibles à ce dispositif.

Nicolas Vauzelle est invité à présenter le projet de la MOSC

MO et intitulé opération	Association MOSC <i>Coordinateur mobilité</i>
Présentation	Le coordinateur mobilité aurait pour tâches de : <ul style="list-style-type: none"> • Collecter et relayer de l'information. • Identifier les différentes organisations concernées et les impliquer dans le processus. • Développer et suivre le plan d'actions. • Relayer les initiatives et représenter l'association dans les groupes de travail partenariaux. • Instruire les dossiers de demandes de financements. • Impulser et animer des groupes de travail thématiques Poste partagé avec l'Ouest Charente
Plan de financement	Cout total : 25 000 €/an soit 75 000 € au total Région : 29 000 € (38.7 %) Leader : 29 000 € (38.7 %) CdC : 8 500 € (11.3 %) CdC LTD : 8 500 € (11.3 %)
Commentaires	Le poste de coordinateur est différent de celui de conseiller mobilité. L'agglomération de Cognac ne souhaite pas participer au projet car elle a la compétence mobilité et dispose déjà d'une ingénierie Le Président de la MOSC souhaite quand même lancer l'initiative sur le Sud Charente Le service à la demande est déficitaire, possibilité de lancer une expérimentation sur le transport avec des bénévoles.
Décision	Avis favorable à l'unanimité

MO et intitulé opération	Espace Numérique <i>Coopération Tiers-lieux</i>
Présentation	Les partenaires : <ul style="list-style-type: none"> - Agglo de Guérêt (chef de File) - PNR Pays de Gaume (Belgique) Le projet : les tiers-lieux, renforcer leur dynamisme, s'enrichir mutuellement, expérimenter ensemble. <ul style="list-style-type: none"> - Journées des tiers-lieux et du développement local - Centre de ressource des pratiques des tiers-lieux - Prospective sur l'évolution des tiers-lieux - Hackathon des apprenants des GEN - Workshop des formateurs des GEN
Plan de financement	Cout total de 2017 à 2020 : 37 948.11 € Région : 15 180 € (40 %) LEADER : 15 180 € (40 %) Autofinancement : 7 588.11 € (20 %)
Commentaires	1 ^{er} projet de coopération du programme. Guérêt est « leader » en matière de Tiers-lieux
Décision	Avis favorable à l'unanimité

MO et intitulé opération	Asso veau de Chalais <i>AOP 2019</i>
Présentation	Poursuite des actions engagées pour dépôt officiel espéré en fin d'année. <ul style="list-style-type: none"> - Test de dégustation - Analyse statistique des analyses de sols pour démontrer le lien entre le produit et le terroir - Analyse complémentaire de sol, d'herbe - Recrutement d'un organisme certificateur
Plan de financement	Coût total : 40 000 € Région : 15 000 € Leader : 15 000 € Autofinancement : 10 000 €
Commentaires	Suite du dossier présenté précédemment.
Décision	Avis favorable à l'unanimité

MO et intitulé opération	Foyer rural Mainfonds <i>Promotion 2019</i>
Présentation	Partenariat entre le territoire et le FRMA. Les actions envisagées : <ul style="list-style-type: none"> - Promotion du territoire lors des tournées promotionnelles (Bdx, côte atlantique...) - Jeu concours commerce centre-ville - Double page de promotion dans magazine - Espace sud Charente le dimanche à Mainfonds - Repas avec chef d'entreprise
Plan de financement	Coût total : 44 000 € Région : 15 000 € LEADER : 15 000 € Autofinancement : 14 000 €
Commentaires	Suite du dossier présenté précédemment.
Décision	Avis favorable à l'unanimité

MO et intitulé opération	Pays Sud Charente <i>Programme d'actions bois-forêt 2019-2021</i>
Présentation	Mise en place d'actions afin de développer la filière bois locale : <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la fragmentation de la ressource forestière par une restructuration d'envergure de la ressource forestière (projet en partenariat avec le département et les communes). Environ 2000 ha - Inciter les propriétaires à diversifier leur reboisement : visite site de démonstration, rédaction d'un outil d'aide à la décision - Campagne de communication
Plan de financement	Coût total : 143 500 € Région : 71 000 € Leader : 25 000 € Propriétaire : 12 500 € Autofinancement : 35 000 €
Commentaires	Projet réalisé en partenariat avec le Département
Décision	Avis favorable à l'unanimité

L'ordre du jour est épuisé, le Président du GAL lève la séance.



